



Communiqué de presse

Assemblée Générale Ordinaire 2019

- **Approbation d'un dividende unitaire brut de 2,79 EUR¹, soit un dividende net de 1,95 EUR**
- **Approbation des renouvellements de mandats d'administrateur proposés**

L'Assemblée Générale Ordinaire de Sofina SA, qui s'est tenue ce jeudi 2 mai 2019 sous la Présidence de Sir David Verey CBE, a décidé principalement des éléments suivants.

L'Assemblée a approuvé le bilan et le compte de résultats de Sofina SA clôturés au 31 décembre 2018, tels qu'établis par le Conseil d'Administration, en ce compris l'attribution d'un dividende unitaire brut de 2,79 EUR¹ par action, soit 1,95 EUR net de précompte mobilier.

Le dividende sera payable par Euroclear contre détachement du coupon n° 21 le 13 mai 2019 (« ex-date » : 9 mai 2019 et « record date » : 10 mai 2019).

L'Assemblée a pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018 et a approuvé le rapport de rémunération pour l'exercice 2018. L'Assemblée a donné décharge aux administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leur mandat relatif à l'exercice 2018.

L'Assemblée a également approuvé le renouvellement des mandats suivants :

- le mandat d'administrateur de Monsieur Harold Boël, pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2022;
- le mandat d'administrateur de Monsieur Robert Peugeot, pour une période de quatre ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2023; et
- le mandat d'administrateur indépendant de Monsieur Guy Verhofstadt pour une période de quatre ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2023.

Enfin, l'Assemblée a renouvelé l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'acquérir et/ou d'aliéner en bourse, conformément aux statuts de la Société et au Code des Sociétés, pour une période de cinq ans à dater du 2 mai 2019, un maximum de 20% du nombre total d'actions émises par la Société dans les limites fixées dans l'ordre du jour.

A l'occasion des réponses données aux questions posées par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale, la Société a indiqué que les fonds propres par action, dividende et tantièmes exclus, calculés au 30 avril 2019 étaient estimés à 202,2 EUR² sur base de données non-révisées par le Commissaire et d'une valorisation au 31 décembre 2018 des participations non-cotées.

* * *

SOFINA SA

Rue de l'Industrie, 31 – 1040 Bruxelles
RPM Bruxelles : 0403.219.397
Cotée sur Euronext Brussels (ISIN BE0003717312)

Contact: Wauthier de Bassompierre
Tel. : +32 2 551 06 11
Email : info@sofinagroup.com
Website : www.sofinagroup.com

¹ Le dividende brut exprimé sans arrondi s'élève à €2,785714.

² Sur base de 33.695.484 actions en circulation.